

Réf: Dossier 380378

Avis de constitution

SOCIETE « TOMANKA »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON SUD A GAUCHE SOLIC 5, APPT 495, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOMANKA »

Objet : TRANSPORT, LOCATION DE VOITURE, MECANIQUE GENERALE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON SUD A GAUCHE SOLIC 5, APPT 495, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIENGBEU N'DJEAMOU JEAN HERMANN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00990 du 03/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06643/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

